



## **Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 26 janvier 2023 à 18h**

Le 26/01/2023, à Paris les actionnaires de la société 99Bis, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé 179 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris, en cours d'immatriculation au RCS de Paris, se sont réunis au 179 rue du Faubourg Saint-Antoine à Paris.

L'assemblée est présidée par Monsieur Edouard Dieleman, président de la société.

M. Edouard Dieleman est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président déclare que les actionnaires, représentant 1.000 actions sur les 1.000 actions composant le capital social, sont présents et que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de M. Arthur Ribémont aux fonctions de Directeur général ;
- Fixation de la rémunération du Directeur général.

Le président propose de voter sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

### **Première résolution**

M. Arthur Ribémont est nommé Directeur général de la société 99Bis, en cours d'immatriculation au RCS de Paris, pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, M. Arthur Ribémont déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Deuxième résolution**

L'assemblée décide d'attribuer au Directeur Général, une rémunération mensuelle brute de 0€ et ce jusqu'au 31 décembre 2023 inclus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément aux statuts, par Monsieur Edouard Dieleman et Monsieur Arthur Ribémont pour servir et valoir ce que de droit.

**Signatures**

**Edouard Dieleman**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Arthur Ribémont**

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'A' shape with a long horizontal stroke extending to the right.